

ridicule pour le ministre des Transports d'essayer de s'entendre pour faire adopter quatre ou cinq crédits que nous aurons manifestement à débattre en vertu d'un bill de subsides distinct. Je me demande s'il est nécessaire que nous soyons ici et je ne trouve pas qu'il soit utile de rester ici pour faire plaisir aux sénateurs avant qu'ils décident de s'en aller chez eux.

L'an dernier, le ministre a dit que la caisse avait baissé de 14 millions, mais la loi nous conférait le droit, au moyen d'un crédit supplémentaire antérieur, d'emprunter 55 millions. Je ne suis pas sûr, et je ne sais pas si les députés savent, si nous avons emprunté ces 55 millions. Si nous l'avons fait, il faudrait ajouter ce montant aux 14 millions qui manquaient dans la caisse; c'est dire que les frais de l'assurance-chômage se sont élevés en tout l'an dernier à 69 millions. Je ne sais si c'est vrai, et je ne crois pas que les Canadiens le sachent à l'heure qu'il est. Nous allons peut-être l'apprendre. Je suppose que le ministre a été obligé d'emprunter de l'argent il y a quelque temps lorsqu'il a constaté que la caisse s'épuisait dangereusement à la suite de dépenses de 14 millions, vu que le Parlement avait déjà approuvé l'emprunt de fonds supplémentaires pour cette année-là.

Le ministre a dit qu'il ne conviendrait pas d'entamer ce montant de 55 millions, à la veille de l'expiration de l'année financière. Or je crois comprendre que nous avons déjà dépensé 14 millions et il serait légitime d'imputer au moins ce montant sur les 55 millions déjà votés. J'estime que l'on devrait examiner minutieusement ces questions. J'aimerais discuter d'autres questions relatives à la Caisse d'assurance-chômage, et je les aborderai lors de l'étude du crédit. Nous devrions savoir exactement ce que nous faisons lorsqu'il s'agit d'autoriser une autre affectation de 55 millions. Si on a déjà obtenu 55 millions l'année dernière, on devrait nous le dire. Si le montant de 14 millions était dépensé, pourquoi alors n'a-t-on pas emprunté au moins 15 millions en vertu de l'autorité que nous détenions déjà. Je trouve ridicule de se rendre à une semaine de la date-limite sans songer à regarnir la caisse. Étant au courant du fonctionnement de la caisse et des versements des bureaux régionaux, je sais qu'il est parfois difficile d'envoyer l'argent de la banque au bureau régional d'assurance-chômage. Donc, si la caisse était complètement à sec à la fin de mars, on devrait maintenant être prêt à voter une loi de subsides pour ce crédit statutaire de \$1, afin de regarnir la caisse; non point dans une semaine, mais ce soir ou demain matin au plus tard. Le ministre se doit de nous expliquer quels sont les besoins, combien il est disposé à emprunter, quand il doit le faire

et combien d'argent il reste dans la caisse renouvelable qui permet aux bureaux d'assurance-chômage de fonctionner.

L'hon. M. MacEachen: Monsieur le président, je répondrai dans la mesure du possible à certaines des questions posées par mon honorable ami de Timiskaming. Avant de le faire, cependant, j'aimerais me porter à la défense du gouvernement qu'on accuse d'avoir voulu cacher dans quel état se trouvait la Caisse d'assurance-chômage. L'honorable représentant de Winnipeg-Sud-Centre, de la façon qui lui est propre à la Chambre, a donné à entendre que le gouvernement a tenté délibérément de cacher le fait que ce montant était requis pour renflouer la caisse. Il va sans dire que c'est une affirmation gratuite de sa part. Les crédits supplémentaires ont été déposés à la Chambre des communes le 6 mars. Je me demande si l'honorable représentant les a examinés.

L'hon. M. Churchill: Oui, je les ai examinés.

L'hon. M. MacEachen: Je me demande si l'honorable représentant d'Ontario a lu le crédit supplémentaire...

L'hon. M. Starr: Oui. Il y a d'autres députés que vous à la Chambre.

L'hon. M. MacEachen: ...qui demande cette somme. S'il a pris connaissance de ce crédit, quand s'attendait-il d'avoir besoin de ces sommes pour renflouer la Caisse? En juillet ou en août de cette année? Ne se souvient-il pas, en s'appuyant sur ses années d'expérience comme ministre, que c'est en avril et mai qu'il faut regarnir la Caisse? S'il a consulté les crédits supplémentaires, il doit avoir compris immédiatement que la caisse avait besoin de nouveaux fonds pour les mois d'avril et mai de cette année. C'est évident.

L'hon. M. Starr: Puis-je poser une question au ministre? Pourquoi le ministre et le gouvernement ont-ils permis qu'on réserve ces crédits supplémentaires pendant 25 jours, si la question était urgente?

L'hon. M. MacEachen: A mon avis, il était raisonnable de s'attendre que les crédits supplémentaires soient adoptés au cours de la présente session, comme c'était toujours le cas précédemment. S'il avait été possible de les liquider au cours de la présente session, comme on l'a fait pendant les sessions antérieures, ils seraient déjà adoptés, et l'honorable député le sait fort bien.

M. Winkler: Puis-je poser une question? Que veut dire le ministre en disant «la présente session»?

L'hon. M. MacEachen: L'honorable représentant n'a qu'à consulter un texte élémentaire pour savoir la définition du terme